



Depuis sa fondation romaine sous le nom de Ratiatum, Rezé est LA porte d'entrée du Sud-Loire !

Troisième commune de la métropole nantaise, Rezé c'est un art de vivre, une convivialité sachant mêler son passé de cité fluviale et son avenir de ville nature au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de France. Ville en plein essor et attractive avec ses PME innovantes et le deuxième plus grand MIN (Marché d'Intérêt National) de France, elle peut aussi s'appuyer sur ses 500 associations, ses 13 000 licenciés sportifs et son patrimoine naturel et architectural remarquable.

Les 42 000 habitants peuvent compter sur les 950 agents de la commune qui assurent au quotidien près de 180 missions au service de la population et du territoire. Venez relever de nouveaux défis en rejoignant la Ville de Rezé !

## Responsable du service urbanisme (f/h)

**Date de publication :** 05/08/2021

**Type de recrutement :** titulaire en priorité et ouvert aux agents contractuels

**Poste à pourvoir :** 27/09/2021

**Date limite de dépôt des candidatures :** 01/09/2021

**Localisation du poste :** Ville de Rezé, préciser si site spécifique

**Grade(s) :** Attaché, attaché principal, ingénieur, ingénieur principal

### CONTACTS

Laurent DUGUE – Directeur  
Aménagement urbanisme – 02 40  
84 43 39

Chloé PAQUE, DGA Transitions  
et Inclusions territoriales - 02 40  
84 45 61

Lucie Le Saint – Responsable  
emplois et développement des  
compétences – 02.40.84.43.93

### Descriptif du service

La direction aménagement et urbanisme, composée de 11 agents assure la mise en œuvre de l'urbanisme réglementaire, de l'aménagement et de la politique foncière.

Dans le cadre de l'évolution organisationnelle de la direction, et afin de répondre aux enjeux du nouveau mandat, le service urbanisme sera constitué de 4 chargés d'urbanisme réglementaire.

### Missions

Vous assurez l'encadrement et l'animation du service composé actuellement de 3 chargés d'urbanisme réglementaire et d'un agent d'accueil et participez à la conduite du changement mise en place au sein de la direction.

- Vous accompagnez l'évolution du service et les agents dans leurs nouvelles missions en faisant preuve d'écoute et de communication.
- Vous intervenez en soutien des chargés d'urbanisme dans l'instruction des dossiers relevant de l'application du droit des sols.
- Vous veillez à la réalisation du contrôle de conformité des autorisations.
- Reconnu(e) pour votre sens de l'organisation et votre capacité à gérer les priorités, vous supervisez la répartition de l'activité et garantissez la sécurisation des actes produits par le service.



Vous disposez d'une capacité d'analyse des données réglementaires afin d'assurer l'étude des avant-projets d'urbanisme.

- Vous maîtrisez le droit des sols pour accompagner les usagers dans le règlement des litiges entre particuliers.
- Vous prévenez les risques contentieux et assurez le suivi des contentieux.
- Vous réalisez une veille juridique et diffusez l'actualité réglementaire
- Vous êtes attentif.ive aux enjeux de transitions écologiques et urbaines

Vous assurez la coordination entre la Ville et les services métropolitains pour faire évoluer les documents de planification urbaine et veillez à la traduction des conclusions des études dans le Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm).

## Profil recherché

Vous disposez de solides connaissances juridiques et fiscales dans le domaine de l'urbanisme, de la construction et êtes en capacité de lire et d'analyser des plans (SIG ou autres formats).

Votre aptitude managériale est essentielle pour accompagner le changement au sein du service et auprès des agents.

Doté(e) de qualités relationnelles et de négociation, vous rencontrez les pétitionnaires sur les dossiers nécessitant des évolutions, et accompagnez les élus lors des rencontres avec les pétitionnaires et les professionnels de l'immobilier.

## Informations complémentaires

- Temps de travail : complet, 35h hebdomadaire (options de temps de travail ouvrant droit aux ARTT)
- Rémunération : statutaire + régime indemnitaire + NBI + prime de service public
- Avantages : restauration municipale, participation mutuelle et prévoyance, COS

### Vous souhaitez postuler ?

Envoyez CV, lettre de motivation, dernier arrêté et dernier bulletin de salaire par mail en rappelant l'intitulé du poste à : [emploiscompetences@mairie-reze.fr](mailto:emploiscompetences@mairie-reze.fr)

Ou **postulez directement sur le site de la Ville** : [Formulaire de candidature](#)

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant.

Toutefois, à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.